

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2017/.....¹⁴⁶... /PRG/SGG

PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD RELATIF A L'ASSISTANCE FINANCIERE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE, SIGNE A ANKARA LE 27 DECEMBRE 2016.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2017/016/AN du 31 mai 2017, autorisant la ratification ;

Vu le Décret D/2017/.....¹⁴⁴.../PRG/SGG du ¹⁹ JUIN 2017, portant promulgation de la Loi L/2017/016/AN du 31 mai 2017 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est ratifié le Protocole d'Accord relatif à l'Assistance Financière entre le Gouvernement de la République de Guinée et le Gouvernement de la République de Turquie, signé à Ankara le 27 décembre 2016.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le ¹⁹ JUIN 2017



Prof. ALPHA CONDE